



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 18 septembre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire de la
Commune d'Augny
14 rue de la libération
57685 Augny

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Objet : Accusé réception
Dossier de déclaration concernant la création d'une unité de méthanisation
Accord avant délai de 2 mois

Réf : EF-Y:\Dossiers instruits_en cours\EP\AUGNY\2019 méthaniseur Augny

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'une unité de méthanisation**

Ce dossier a été déposé par : Méthabiovalor

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2019-00425** en date du 6 août 2019 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau, par
interim

Eva Fumagalli